

COMPTE RENDU

# Le développement transfrontalier au Sahel

Séminaire organisé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

**3 & 4 juillet 2018**

Cotonou, Bénin



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# INTRODUCTION

---

Co-organisé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), le séminaire sur le développement transfrontalier au Sahel a réuni une cinquantaine de personnes d'horizons différents, gouvernements de pays de la région, organisations régionales, élus locaux, chercheurs, ONG, organisations internationales (liste des participants en annexe 1).

Ce séminaire avait pour ambition de présenter une vision alternative de la région, et de partager les initiatives de développement transfrontalier en cours s'appuyant sur le Programme de coopération transfrontalière locale (PCTL) soutenu par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) en collaboration avec l'UEMOA et d'autres projets/programmes des partenaires techniques et financiers. Le séminaire a mis en lumière la contribution cruciale des espaces et populations frontaliers au processus d'intégration régionale.

L'ordre du jour est présenté en annexe 2.

## 3 JUILLET

### 9:30 – 10:00 | Cérémonie d'ouverture

M. Diop rappelle que la coopération transfrontalière doit s'appuyer sur les populations locales. Leur participation aux instances de décision est importante. Les collectivités territoriales sont un acteur clé de la coopération transfrontalière. Il explique également que la vision politique portée par les organisations régionales doit s'appuyer sur des projets concrets. Enfin, M. Diop rappelle que l'intégration régionale passe par l'intercommunalité et la continuité géographique.

M. Bossard rappelle l'importance démographique des espaces frontaliers, en particulier pour le Bénin, où la quasi-totalité de la population vit à proximité des frontières. Les zones frontalières forment des espaces de vie communs, qui partagent des cultures, des langues et des liens commerciaux. Les initiatives de coopération transfrontalière des organisations régionales doivent s'appuyer sur les dynamiques locales. La décentralisation et les conseils des collectivités locales sont en première ligne. L'augmentation de la population, y compris dans les espaces frontaliers, ainsi que l'augmentation du nombre de villes dans la région, doivent être pris en compte. Les villes et les espaces ruraux sont interconnectés. Les relations entre ces espaces construisent l'intégration régionale par la décentralisation et la gouvernance locale. La question est alors de savoir comment accompagner ces dynamiques du point de vue institutionnel.

► **El Hadji Malick Diop,**  
Président de la  
Commission économique  
et financière du Conseil  
des collectivités locales  
(CCT) de l'UEMOA

► **Laurent Bossard,**  
Directeur, Secrétariat du  
CSAO, OCDE

M. Meyer-Bisch rappelle que la DDC est investie dans le domaine de la coopération transfrontalière depuis longtemps. Elle est liée à l'UEMOA par un accord de quatre ans (2015-19) d'un montant de 6 millions de francs suisses. Ce financement doit permettre d'appuyer le Conseil des collectivités territoriales (CCT) de l'UEMOA à définir une politique de coopération transfrontalière. Le soutien à l'UEMOA doit également aboutir à la réalisation d'infrastructures locales (notamment des marchés). La décentralisation et la gouvernance locale sont au cœur des préoccupations de la DDC. Des Schémas d'aménagement transfrontalier intégrés (SATI) doivent s'appuyer sur des projets bancables, comme dans la région de SKBo. La DDC souhaite mobiliser les États, les collectivités locales et les autres partenaires internationaux autour de ces schémas, afin de pouvoir les généraliser dans la région et contribuer à une véritable politique régionale. Elle souhaite, par ce fait, renforcer la décentralisation des programmes communautaires. Parmi les projets actuels figurent des pistes rurales entre Mali et Burkina Faso ainsi que le marché de Téra. La DDC attend de ce séminaire un partage des pratiques opérationnelles, une approche de planification concertée et un agenda de travail commun permettant de financer des projets de coopération transfrontalière.

Le Ministre Dassigli mentionne l'importance des villes et des espaces frontaliers pour le Bénin et l'Afrique de l'Ouest. Il souhaite que les programmes de coopération transfrontalière puissent accompagner les transformations structurelles de la région. Du point de vue institutionnel, il rappelle l'importance du CCT de l'UEMOA. Lors de la conférence de presse, Son Excellence souligne que le Bénin et le Nigéria sont des partenaires privilégiés liés par l'histoire, la culture et des instruments légaux. Les deux pays ont construit un poste juxtaposé à Sèmè-Kraké afin de faciliter le commerce sur l'axe côtier.

► **Benoît Meyer-Bisch,**  
Directeur résident  
suppléant de  
coopération (Cotonou),  
DDC

► **Son Excellence  
M. Barnabé Dassigli,**  
Ministre de la  
Décentralisation et  
de la gouvernance  
locale du Bénin

## SESSION 1. TRANSFORMATION ET DÉFIS RÉGIONAUX

Modérateur : Laurent Bossard, Directeur du Secrétariat du CSAO, OCDE

Cette session a vocation à fournir aux participants un cadrage général pour les réflexions des sessions suivantes.

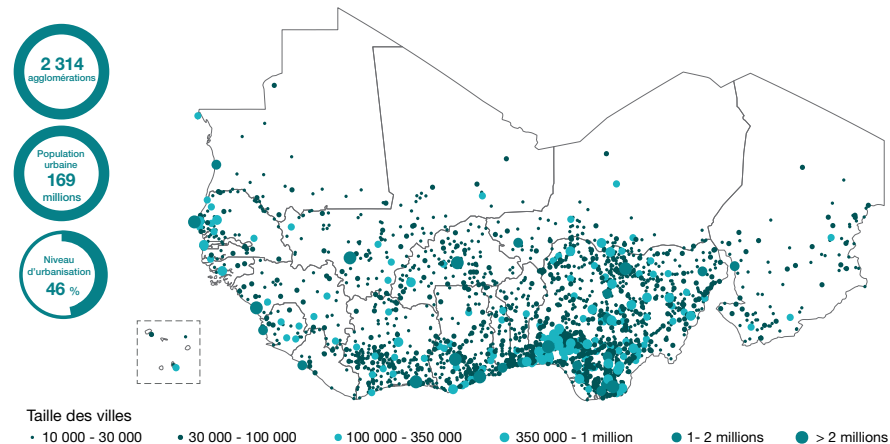
### 10:30 – 11:00 | Transformations structurelles et spatiales : urbanisation et climat

Les dynamiques de peuplement conduisent à des transformations majeures de l'économie, des marchés alimentaires et de l'articulation des territoires de l'Afrique de l'Ouest. La multiplication par 30 du nombre d'urbains de 5 à 150 millions en 65 ans, la croissance du nombre de villes de 150 à 2 000 et l'expansion du marché alimentaire à plus de 260 milliards de dollars sont autant d'éléments qui changent de manière spectaculaire les dynamiques économiques, sociales et territoriales. Une autre transformation majeure à laquelle la région doit se préparer, est celle liée aux changements climatiques. Les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) s'accordent sur une hausse significative des températures mais ne fournissent pas d'indication partagée concernant la pluviométrie ; certains modèles prédisant une nette aridification, d'autres une augmentation des précipitations. Cependant, tous les prévisionnistes s'accordent sur une augmentation de la variabilité ainsi que du nombre et de l'intensité des accidents climatiques (sécheresses, inondations).

► **Philipp Heinrigs,**  
Économiste senior,  
Secrétariat du CSAO,  
OCDE

## LE RÉSEAU URBAIN EN 2015

Source : Africapolis, CSAO/OCDE, 2018



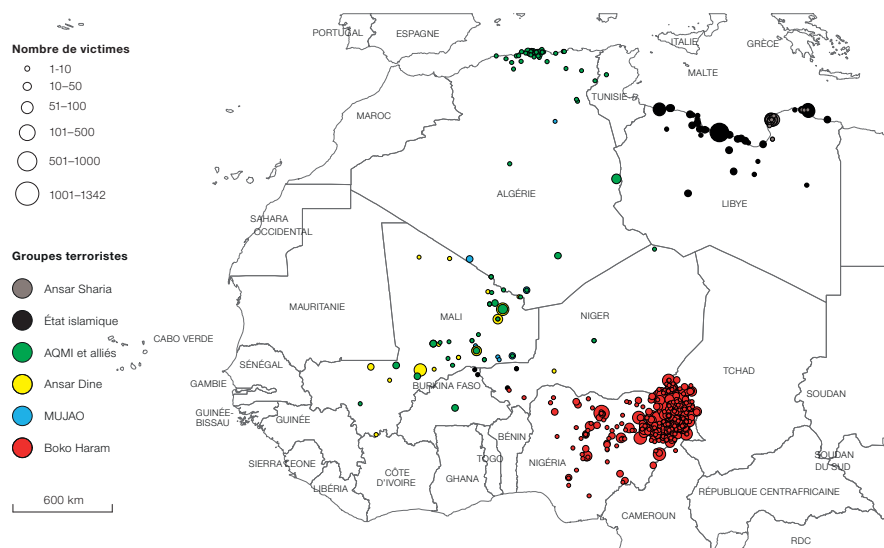
### 11:00 – 11:30 | Des États affaiblis face aux crises sécuritaires et au développement des trafics

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à une instabilité politique exceptionnelle mêlant rébellions, insurrections jihadistes, coups d'État, mouvements contestataires et trafics illicites. Cette combinaison de violences s'exprime aujourd'hui dans un environnement sécuritaire mondialisé, qui brouille les distinctions entre le local et le global, le militaire et le civil, la sphère domestique et la sphère internationale, la politique et l'identité. La flexibilité géographique des réseaux de trafiquants et de terroristes et leur dimension transfrontalière soulignent la nécessité de renforcer la coopération régionale, de restaurer la légitimité des États et d'établir des solutions de gouvernance inclusives locales et transfrontalières.

► **Olivier Walther,**  
CSAO et Professeur  
associé, Centre  
d'études africaines,  
Université de Floride

## VICTIMES DES PRINCIPAUX GROUPES TERRORISTES, 2012-16

Source : Walther, O. (2017), « Guerres et conflits au Sahara-Sahel », *Notes ouest-africaines*, N°10, Éditions OCDE, Paris.



## SESSION 2. LES SCHEMAS D'AMENAGEMENT TRANSFRONTALIER LOCAUX : SKBO ET LIPTAKO-GOURMA

Modérateur : El Hadji Malick Diop, Président de la Commission économique et financière du Conseil des collectivités locales (CCT) de l'UEMOA

14:00 – 14:20 | **Les Schémas d'aménagement transfrontalier intégrés (SATI)**

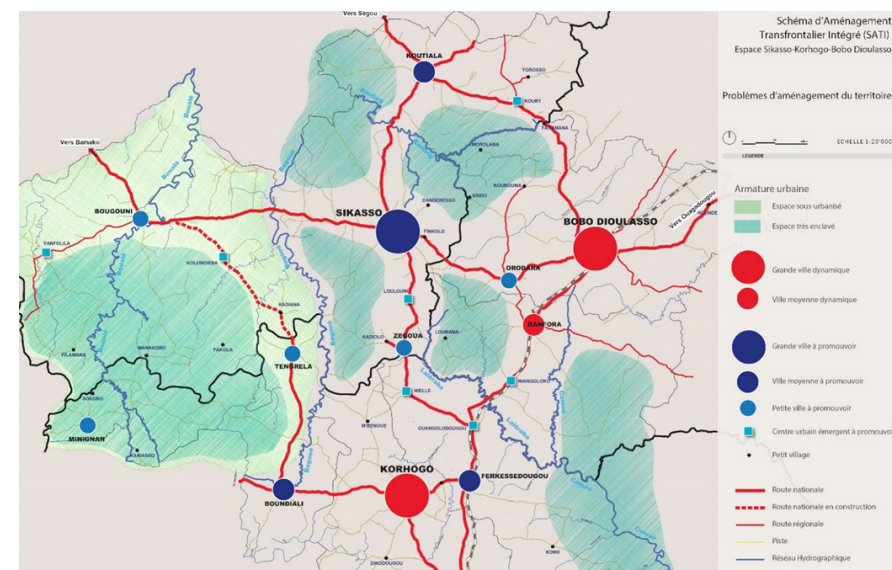
MM. Barbier et Samlali décrivent les résultats d'une étude conduite dans la région de Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso (SKBo) pour définir un SATI. La vocation d'un SATI est d'articuler les problématiques globales, régionales et locales pour identifier ensuite des projets transfrontaliers locaux intégrés dans les grandes structures de l'espace transfrontalier. Ces projets doivent être précisément décrits au

- ▶ **Jacques Barbier,** Président, Jacques Barbier Consultants
- ▶ **Youssef Samlali,** Directeur, Jacques Barbier Consultants

plan technique comme au plan financier afin d'être en mesure d'être soumis à une table ronde de bailleurs de fonds. Parmi les projets prioritaires transfrontaliers portés par le SATI de SKBo, figurent le désenclavement, le développement économique et social ainsi que la gouvernance. L'étude montre que dans l'espace SKBo la principale préoccupation des populations est la construction de pistes rurales transfrontalières est-ouest et plus secondairement la construction d'infrastructures de santé. Les auteurs rappellent que la création d'organisations faitières est indispensable pour mettre en œuvre ces projets. Ils soulignent également que la mobilisation des financements pour les projets identifiés doit intervenir au plus vite afin de ne pas décevoir les populations et les élus locaux qui se sont investis dans la formulation de ces projets.

## DIAGNOSTIC DE L'ESPACE SKBO

Source : Jacques Barbier Consultants



## Le développement urbain de Téra et son rayonnement économique et commercial

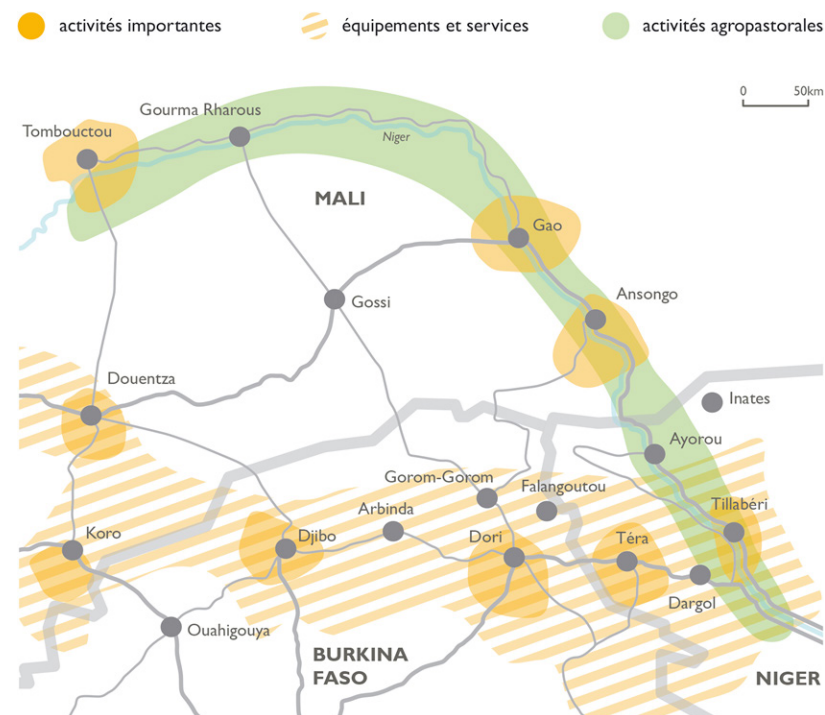
M. Laurent rappelle que le PCTL prévoit des investissements dans trois régions d'Afrique de l'Ouest dont celle de Téra, située à la croisée du Burkina Faso (Sahel), du Niger (Tillabéri) et du Mali (Gao, Tombouctou et Mopti). Ce vaste espace transfrontalier, comptant 9 millions d'habitants et bénéficiant d'une relative homogénéité culturelle, est structuré autour de la vallée du fleuve Niger. Une étude menée dans le cadre du PCTL confirme d'abord que des villes comme Téra ont un rôle majeur à jouer dans le processus d'intégration régionale ; notamment en animant le commerce transnational. La ville de Téra dispose d'un grand marché hebdomadaire à vocation transfrontalière qui doit être réhabilité et qui pâtit de la piètre qualité du réseau routier aggravée par l'insécurité croissante. Téra souffre en outre d'une faible présence des services publics et sociaux de base.

La municipalité doit s'attacher à garantir un développement harmonieux de la ville, notamment en permettant à ses citoyennes et citoyens d'accéder aux services urbains de base. Téra doit également assurer son statut de ville-centre d'un vaste hinterland rural, en offrant des débouchés pour les productions agropastorales, un accès à des produits manufacturés, ainsi qu'aux services administratifs et tertiaires. Enfin, la ville doit renforcer sa fonction de ville-carrefour économique au cœur d'un espace transfrontalier en pleine mutation, notamment en raison de la détérioration des conditions de sécurité. M. Laurent souligne que les investissements frontaliers doivent prendre en compte le contexte local, de manière participative, par exemple en associant les commerçants. Les investissements réalisés de cette manière crédibilisent les réformes des organisations régionales et des États.

► **François Laurent,**  
Directeur associé et  
Président du conseil  
d'administration,  
urbaplan

## ESPACE IIIRSAHEL

Source : urbaplan



## Construction du plaidoyer politique par le Conseil des collectivités territoriales

M. Kondia souligne que la prise en compte de la dimension frontalière dans les programmes nationaux et régionaux est en hausse, comme en témoigne par exemple l'action de l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers. Plusieurs pays ont une politique nationale spécifique aux espaces frontaliers (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger). Cependant, il n'existe actuellement pas de financement dédié à la coopération transfrontalière,

► **Eric Kondia,**  
Expert technique  
principal,  
CCT/UEMOA



ce qui conduit à une faible opérationnalisation. Le Programme de coopération transfrontalière locale (PCTL) dispose d'un budget de 3.2 milliards FCFA pour la période 2016-19 (environ 4.9 millions d'euros). Il incite les institutions régionales et les États à intégrer davantage la coopération transfrontalière locale dans leurs politiques publiques. Les financements du PCTL ont pour objectif de favoriser le développement économique local, améliorer les conditions de vie des habitants et promouvoir la paix au sein des espaces transfrontaliers. Les réalisations se concentrent dans le Liptako Gourma entre Niger, Burkina Faso et Mali et l'espace Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso (SKBo) entre Mali, Côte d'Ivoire et Burkina Faso. Il est souhaitable que les expériences actuelles soient répliquées ailleurs dans la région, comme dans la vallée du fleuve Sénégal ou entre Lagos et Abidjan.

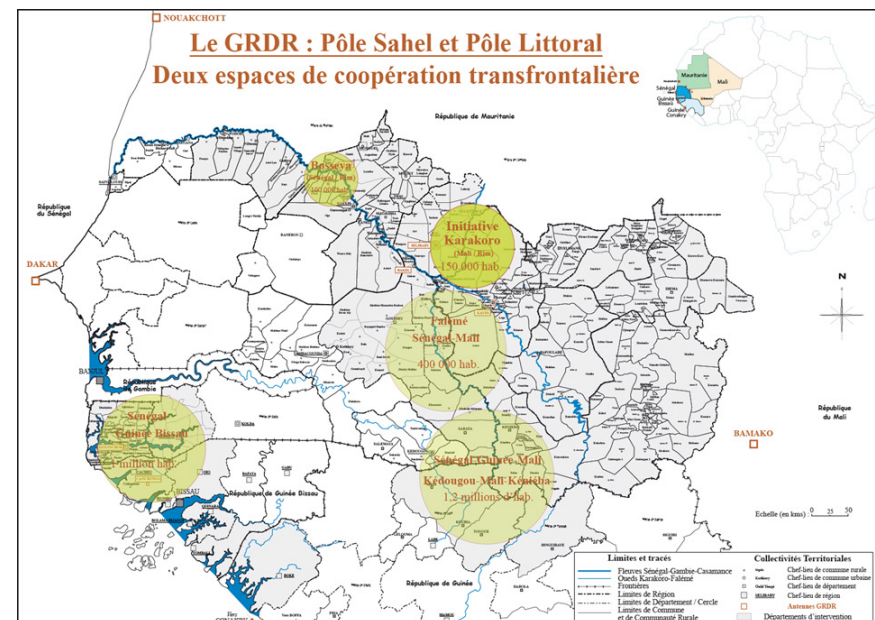
15:00 – 15:20 | **Dialogue politique et plaidoyer : comment construire une gouvernance territoriale collaborative et frontalière**

Mme Doukouré rappelle tout d'abord les origines et objectifs du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural dans le Tiers-Monde (GRDR) actif dans cinq espaces frontaliers. Le GRDR concentre ses activités dans le domaine du développement économique, de la cohésion sociale et de l'intégration régionale. M. Fadé explique ensuite les origines du réseau des maires du fleuve Sénégal (2014) et son partenariat avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Ce réseau est destiné à favoriser les échanges et plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux transfrontaliers dans la vallée. Il est en attente de financements. M. Thioye décrit les spécificités géographiques du bassin du Karakoro entre Mauritanie et Mali ainsi que les initiatives développées par les acteurs de cette région en matière de coopération transfrontalière.

- ▶ **Mariame Doukouré,**  
Coordinatrice Mali,  
GRDR
- ▶ **Mamadou Fadé,**  
Bassin du fleuve  
Sénégal
- ▶ **Ibrahima Samba Thioye,**  
Président de  
l'Intercommunalité du  
bassin du Karakoro

## ZONES D'INTERVENTION DU GRDR

Source : GRDR



15:40 – 16:20 | **Table ronde discutant les trois échelles d'action présentées**

Mme Jawara-N'Jai constate que la coopération transfrontalière est en plein développement dans la région. Les principaux enjeux sont le manque de coordination et le faible partage d'informations entre les opérateurs, y compris entre les organisations régionales et entre les bailleurs de fonds. L'objectif de la CEDEAO est de soutenir les plans d'action nationaux en matière de coopération transfrontalière. La CEDEAO souhaite également que des organismes tels que le CSAO, des ONG et des institutions de recherche,

- ▶ **Kinza Jawara-N'Jai,**  
Chargée de programme  
principale et Chef de  
division coopération  
transfrontalière,  
Commission de la  
CEDEAO

continuent de produire des analyses empiriques susceptibles de guider les politiques régionales. Mme Jawara-N’Jai insiste sur la transition en cours d’une CEDEAO des États à une CEDEAO des peuples et voit dans la coopération transfrontalière un levier essentiel de cette transition. Le nouveau programme de soutien à la coopération transfrontalière de la CEDEAO (Programme régional de coopération transfrontalière) doit permettre d’intervenir au plus près des populations et de concrétiser cette ambition.

M. Sanou rappelle que la coopération transfrontalière n’est pas une thématique sectorielle et qu’elle doit au contraire inclure l’ensemble des préoccupations économiques et sociales. Il explique que la gestion des frontières doit être conduite conjointement par les États et les populations locales. Il y a, de ce point de vue, un grand besoin de structures de coordination. Les collectivités locales manquent souvent de moyens pour mettre en place des investissements décentralisés. La coordination entre la CEDEAO et l’UEMOA est encore insuffisante.

M. Dicko insiste sur le fait que la coopération transfrontalière ne peut se faire sans la participation des populations concernées. Cet accent porté au local est une particularité de la coopération suisse. M. Dicko rappelle l’importance de mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer – un narratif politique – aux plans régional et international afin de permettre aux projets transfrontaliers d’être financés. Les recommandations formulées à l’issue du séminaire devraient favoriser un mécanisme de coordination entre la CEDEAO, l’UEMOA et les bailleurs internationaux (Suisse, Allemagne, France, Nations Unies en particulier).

En conclusion à cette première journée, il est rappelé que, si l’insécurité se diffuse à travers les frontières, le développement économique a également des dimensions transfrontalières qu’il est nécessaire

► **Bakary Sanou,**  
Expert, GIZ

► **Abdoul Kader Dicko,**  
Conseiller régional  
gouvernance, DDC

d’accompagner. Actuellement, le discours politique sur les frontières sahéniennes et ouest-africaines est essentiellement centré sur l’insécurité et la « porosité des frontières ». Il est indispensable de développer un argumentaire positif autour des potentiels de développement et de stabilisation des zones frontalières et transfrontalières. Ce discours doit être porté au plus haut niveau afin de permettre à la coopération transfrontalière d’accéder à beaucoup plus de financements ; notamment – par exemple – au Fonds fiduciaire d’urgence pour le Sahel et le lac Tchad de l’Union européenne. Les débats insistent également sur la nécessité d’un partenariat entre les régions frontalières européennes et les porteurs de la coopération transfrontalière en Afrique ; autant pour bénéficier du poids politique important des responsables frontaliers européens, que pour développer des partenariats techniques et financiers. Une conférence euro-africaine sur la coopération transfrontalière pourrait être l’occasion de sceller cette alliance.



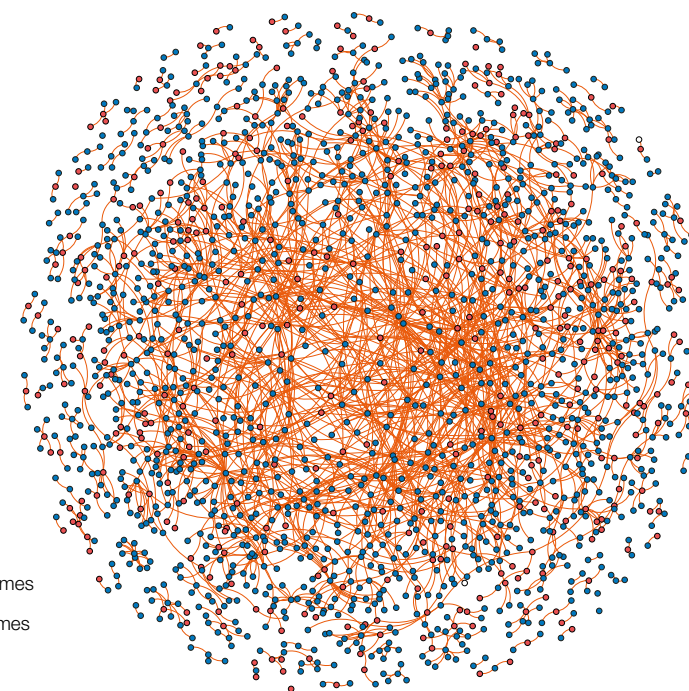
### SESSION 3. MÉTHODOLOGIE ET DÉFIS DES RÉALITÉS INFORMELLES ET LOCALES

Modérateur : Laurent Bossard, Directeur du Secrétariat du CSAO, OCDE

#### 9:00 – 9:30 | Les réseaux des femmes commerçantes dans le Dendi

M. Walther présente les principaux résultats de l'étude en cours du CSAO/OCDE sur les réseaux marchands dans la région frontalière du Dendi entre Bénin, Niger et Nigéria. Un accent particulier est porté sur le rôle structurel des femmes dans les réseaux de la filière du riz local. L'étude montre que les femmes occupent une position périphérique dans le réseau commercial. Leur centralité est toujours inférieure à celle des hommes, principalement parce qu'elles manquent de capital pour devenir des intermédiaires dans la filière. L'étude montre également que les acteurs ont tendance à commercer dans leur propre pays plutôt qu'au travers des frontières. Le fait que seul un petit nombre de commerçants (ou d'intermédiaires) sont actifs dans le commerce transfrontalier, en majorité des acteurs nigériens, s'explique par les nombreuses incertitudes liées au passage des frontières. M. Dambo présente ensuite une cartographie des réseaux marchands, qui montre que l'essentiel du riz produit dans le Dendi est destiné au Nigéria, malgré les politiques d'autosuffisance alimentaire développées par le Niger et le Bénin. Les petites villes du Dendi servent de relais vers la ville de Kamba au Nigéria à partir de laquelle le riz est acheminé vers Sokoto.

- ▶ **Olivier Walther,** CSAO et Professeur associé, Centre d'études africaines, Université de Floride
- ▶ **Lawali Dambo,** Enseignant-chercheur, Université de Niamey



#### 9:30 – 10:00 | Enjeux locaux et postes de contrôle juxtaposés, l'exemple de Gaya-Malanville

M. Sawadogo montre que les villes de Gaya au Niger et de Malanville au Bénin forment un espace transfrontalier au sein duquel existent de fortes solidarités et d'importants échanges socio-économiques, culturels et politiques. Dans ce contexte, la construction d'un poste de contrôle juxtaposé entre les deux villes distantes de quelques kilomètres apparaissait a priori comme un élément

- ▶ **Raogo Antoine Sawadogo,** Président, Laboratoire Citoyennetés, Burkina Faso

positif susceptible de renforcer ces solidarités. Ceci n'a pas été le cas. Une étude réalisée par le Laboratoire Citoyennetés pour le compte de l'UEMOA et sur le financement de la DDC, met en évidence l'insuffisante prise en compte des acteurs locaux et des réalités transfrontalières : déplacement du marché de Malanville, déconnexion entre ce marché et le marché à bétail de Gaya, entraves à la circulation transfrontalière de proximité et plus généralement à la vie sociale commune ; ce poste juxtaposé a été perçu comme une barrière et non comme un trait d'union. Peu ancrée dans le tissu social et contestée par les opérateurs économiques, cette expérience montre que ce sont les enjeux globaux touchant aux relations entre les deux États qui bousculent l'espace transfrontalier de Gaya-Malanville. Cette analyse confirme que la mise en place de postes de contrôle juxtaposés doit s'appuyer sur une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, tenir compte des réalités spécifiques à chaque espace et ne pas entraver la libre circulation des opérateurs vivant à proximité immédiate de la frontière.

#### 10:00 – 10:45 | **Questions-débats**

- ▶ L'objectif des postes juxtaposés est de faciliter la libre circulation des biens et des personnes. Ils ont sans doute à l'origine, été conçus sous le seul angle fonctionnel. Cette approche a été révisée pour tenir compte des enjeux socio-économiques locaux. D'autre part, le cahier des charges a été modifié pour qu'une partie des recettes soit reversée aux collectivités locales. L'interconnexion des systèmes douaniers est un enjeu de taille pour les organisations régionales qui doit demeurer une priorité. Elle permettra de mieux suivre les flux et de réduire la fraude.
- ▶ Les limites des postes juxtaposés s'expliquent également par des contraintes organisationnelles et administratives. Ainsi, à Malanville, l'appel d'offre pour le matériel du poste juxtaposé a été lancé bien

après celui portant sur la construction du bâtiment. Ceci a entraîné des dysfonctionnements majeurs et alourdi les procédures au lieu de les alléger.

- ▶ Les différences de politiques économiques entre États vont perdurer, comme elles perdurent encore en Europe. La question n'est donc pas d'attendre que ces différences disparaissent pour laisser libre court à la circulation transfrontalière des personnes et des marchandises, mais de mettre en œuvre des modalités nouvelles de contrôle, plus en phase avec les réalités locales. Si les contrôles frontaliers sont nécessaires, en particulier pour des raisons sécuritaires, ils ne doivent pas obligatoirement être exercés sur la ligne frontière, comme le montre l'expérience européenne. Par ailleurs, il serait pertinent d'imaginer des systèmes de contrôle très allégés pour les populations locales. On pourrait également envisager de mener les contrôles de police et de douane à l'extérieur de l'espace transfrontalier et non sur la frontière elle-même.

L'UEMOA est attentive à la libre circulation des marchandises le long des corridors de transport et suit avec attention l'évolution du nombre de contrôles routiers. Elle a engagé une lutte contre les contrôles abusifs (observatoire des pratiques anormales) qui est difficile. L'argument de la sécurité souvent avancé par les forces de l'ordre cache des pratiques corruptives ou une absence de volonté de réforme. Par ailleurs, les transporteurs s'opposent à la mise en place de stations de pesage (Règlement 14 de l'UEMOA sur le gabarit, le poids et la charge à l'essieu des véhicules de transport de marchandise) en mettant en avant l'impact qu'aurait l'application de ce règlement sur les prix aux consommateurs. Les États sont de ce fait souvent obligés de faire des concessions. En réalité, la surcharge occasionne d'importants dégâts aux routes.

La problématique des postes juxtaposés devrait être intégrée dans une réflexion plus large sur l'intercommunalité transfrontalière.

## SESSION 4. LIMITES ET PERSPECTIVES À L'INSCRIPTION DES ÉCHELLES LOCALES DANS LE GLOBAL

Modérateur : Mame Abdoulaye Sarr, Chef de division développement territorial et coopération transfrontalière, UEMOA

### 11:00 – 11:20 | Le défi de la décentralisation financière

M. Mestre rappelle que la décentralisation dans l'UEMOA atteint un niveau de traduction satisfaisant sur le plan juridique et institutionnel, avec l'existence de schémas décentralisateurs dans l'ensemble des pays. Cependant, la mise à disposition des outils et des moyens financiers nécessaires à la réalisation concrète de ces ambitions reste encore limitée, avec pour conséquence que le développement de la coopération transfrontalière en est profondément affaibli. La décentralisation financière représente environ 6 % des ressources des États dans l'espace UEMOA. Par ailleurs, certaines ressources décentralisées sont toujours contrôlées par les gouvernements centraux (salaires, investissements). Il s'agit alors plus d'une dévolution à l'anglo-saxonne que d'une réelle décentralisation. En outre, les transferts sont imprévisibles. Ces réalités expliquent que les collectivités locales manquent de moyens. La faible autonomie fiscale, le faible taux de recouvrement et la tendance à ne pas augmenter les impôts en période électorale aggravent cette situation. La présentation illustre la réflexion en cours impliquant l'Allemagne, la France et la Suisse autour d'un programme conjoint en soutien à la stratégie régionale de l'UEMOA en matière de décentralisation financière. Ce projet de directive de convergence financière sur la décentralisation, mécanisme communautaire de financement des collectivités territoriales, est présenté au regard d'autres expériences régionales, notamment européennes. La déclaration des collectivités territoriales de l'UEMOA (Grand-Bassam, novembre 2017) devrait conduire à une politique communautaire

► **Christophe Mestre,** Expert, Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), Université catholique de Lyon

en matière de taux minimal de transfert, à un mécanisme de financement des collectivités, à un renforcement du pouvoir d'agir des collectivités et à des normes éthiques.

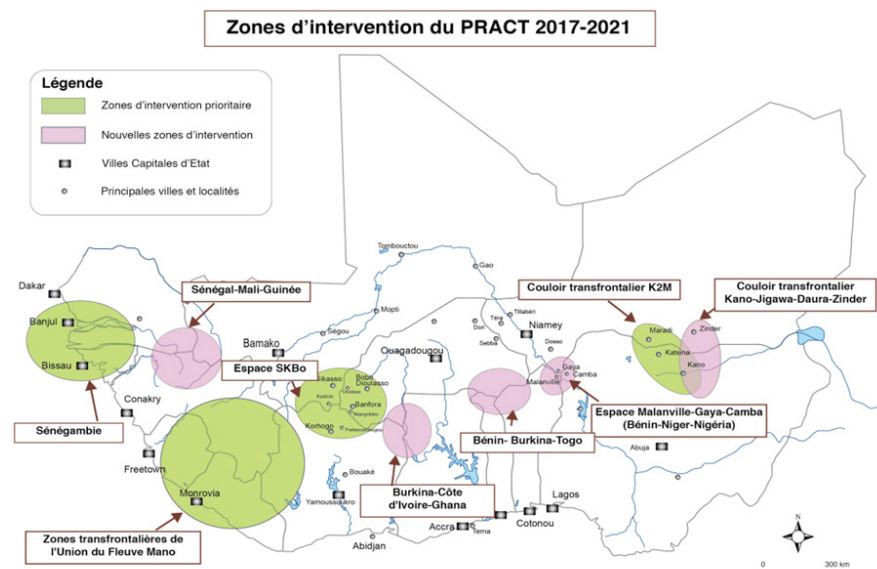
### 11:20 – 11:40 | Quels scénarios légaux et financiers pour les activités transfrontalières ?

Mme Jawara-N'Jai rappelle que son organisation prône désormais le passage « de la CEDEAO des États à la CEDEAO des peuples » ; ce qui implique en particulier de promouvoir les dynamiques d'intégration portées par les communautés locales. Cette vision régionale, portée par le processus de décentralisation en cours dans les États membres, conduit à transférer aux administrations locales un éventail de responsabilités. Ces compétences transférées devraient être le socle de la mutualisation des efforts des collectivités locales frontalières dans la planification territoriale du développement des espaces transfrontaliers. Le programme régional de coopération transfrontalière de la CEDEAO (2017-21), couvre de nombreux domaines thématiques (santé, migration, commerce, sécurité). Le fonds destiné à ce programme devrait être mis en place en 2019. En 2021, un certain nombre de régions devraient pouvoir bénéficier des financements de ce fonds. Le choix des régions bénéficiaires est en cours de discussion. L'indicateur de potentiel des régions frontalières développé par le CSAO/OCDE dans son rapport sur la coopération transfrontalière et les réseaux de gouvernance en Afrique de l'Ouest pourrait être utilisé pour identifier les régions prioritaires.

► **Kinza Jawara-N'Jai,** Chargée de programme principale et Chef de division coopération transfrontalière, Commission de la CEDEAO

## ZONES D'INTERVENTIONS DE LA CEDEAO

Source : Commission de la CEDEAO

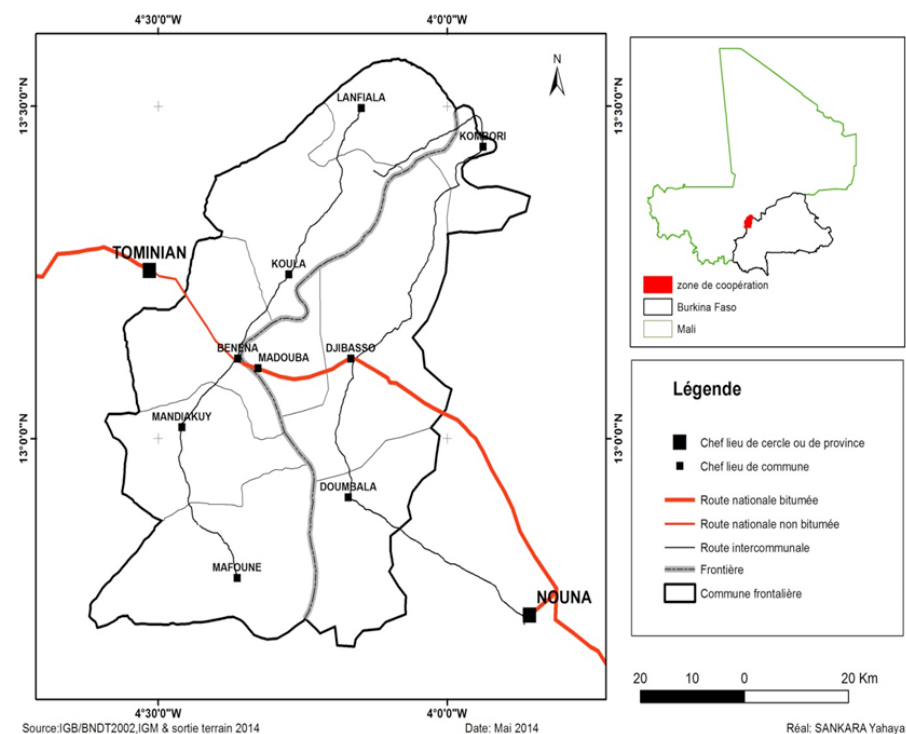


M. Sanou illustre ensuite les dynamiques de coopération transfrontalière par l'exemple du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) de Kossi/Tominian, qui regroupe neuf collectivités du Burkina et du Mali. Il montre comment ces collectivités ont réussi à mettre en place une administration intercommunale transfrontalière et quels sont les dispositifs et arrangements légaux et financiers qui permettent d'encadrer ces activités.

► **Bakary Sanou,**  
Expert, GIZ

## L'ESPACE TRANSFRONTALIER TOMINIAN-NOUNA

Source : Agence allemande de coopération



12:10 – 12:40 | **Comment promouvoir la coordination entre acteurs impliqués dans la coopération transfrontalière ?**

M. Diarrah souligne que la coopération transfrontalière est au cœur des dossiers de la région, qu'il s'agisse de paix, de sécurité, de migration, de santé, de sécurité alimentaire, d'éducation ou d'environnement. La présentation fait état de la Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière, adoptée en juillet 2014 à Niamey, qui constitue le premier instrument juridique sur

► **Aguibou Diarrah,**  
Ancien directeur du  
Programme frontière  
de l'Union africaine et  
ancien ambassadeur  
du Mali

les frontières africaines depuis la résolution de l’OUA de juillet 1964 sur les frontières africaines. Après ratification, la coopération transfrontalière sera ancrée définitivement dans les politiques publiques des États de façon pérenne. Par ailleurs, il est indispensable de fédérer les efforts et de capitaliser les expériences réussies. À cet effet, la réactivation d’un travail en réseau est nécessaire ; en référence à ce qu’était le réseau WABI (West African Borders and Integration) qui était co-animé par le Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest (CSAO), la Direction nationale des frontières (DNF) du Mali et Enda Diapol. En conclusion, des propositions concrètes sont faites pour renforcer, harmoniser et coordonner les relations entre acteurs de la coopération transfrontalière. Parmi celles-ci figurent la création de zones économiques spéciales dans les zones à fort potentiel (à l’image de la zone Sikasso-Bobo Dioulasso-Korhogo) , d’un fonds africain de financement de la coopération transfrontalière, d’une association des régions frontalières ouest-africaine, de groupes parlementaires frontaliers, d’un statut de fonctionnaire transfrontalier et de l’organisation d’une conférence euro-africaine sur la coopération transfrontalière en collaboration avec l’Association des régions frontalières européennes (ARFE).

Les débats reviennent sur l’importance d’une alliance entre le mouvement frontalier européen et les promoteurs d’un mouvement frontalier ouest-africain et la nécessité de reconstituer un réseau des parties prenantes de la coopération transfrontalière en Afrique de l’Ouest.

Les participants insistent sur la nécessité d’un co-leadership de l’UEMOA et de la CEDEAO, considéré comme la condition de la renaissance et constitution d’un réseau. Une implication active de la CEDEAO permettrait en outre d’intégrer le Nigéria et les autres pays non francophones dans la démarche ;

ceci étant considéré comme une condition à la pleine réussite de l’ambition ouest-africaine de coopération transfrontalière. Ce réseau devrait enfin donner aux femmes, qui sont des actrices essentielles de la coopération transfrontalière, toute leur place.

À l’initiative du Laboratoire Citoyennetés et de certains participants représentants de la société civile, un projet de « déclaration de Cotonou » est lu. Ce texte – présenté en annexe 3 – appelle notamment la CEDEAO et l’UEMOA à susciter la création d’un réseau et à le cofinancer. Il appelle également à la conception d’un indicateur synthétique de la coopération transfrontalière.

En conclusion, M. Dicko souligne la pertinence du projet de déclaration, en particulier la constitution d’un réseau de la coopération transfrontalière ouest-africaine. Il insiste sur la nécessité d’inclure aux recommandations d’autres éléments stratégiquement importants issus des débats de Cotonou ; en particulier :

- ▶ La formulation d’un argumentaire politique en faveur de la coopération transfrontalière dans la région.
- ▶ L’identification de modes opératoires adaptés permettant de financer les projets bancables dans les plus brefs délais.
- ▶ La création d’une association regroupant les acteurs de la coopération transfrontalière en Afrique de l’Ouest.
- ▶ Une alliance avec les eurorégions pour à la fois peser plus fortement au niveau politique et accéder à plus de sources de financement.
- ▶ Une plateforme pérenne de concertation afin de financer des petits projets transfrontaliers impliquant les populations locales.

# ANNEXE 1

## LISTE DES PARTICIPANTS

### **Allokpe, Sèna Charles**

UG-Programme de coopération transfrontalière locale

*Responsable financier et comptable*

### **Amadou, Hamidou**

Mairie de Gaya

*Maire*

### **Ba, Ibrahima**

Coopération suisse Niger

*Chargé de programme principal*

### **Baglo, Marcel Ayité**

Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers

*Directeur*

### **Barbier, Jacques**

Jacques Barbier Consultants

*Président*

### **Barro, David**

Cellule d'appui à la gestion des collectivités territoriales

*Coordonnateur de CADEPAC-B*

### **Boedeltje, Freerk**

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE

*Économiste urbain / environnemental*

### **Botoni, Edwige Yaro**

CILSS

*Expert*

### **Beyeler, Lia**

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE

*Chargée de communication*

### **Bossard, Laurent**

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE

*Directeur*

### **Cissé, Moustapha**

UCT-Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso

*Président de la faitière*

### **Coulibaly, Seydou**

Agence allemande de coopération internationale

*Expert*

### **Dambo, Lawali**

Université de Niamey

*Enseignant-chercheur*

### **Dandakoé, Inoussa**

Mairie de Malanville

*Maire*

### **Danssoupevi, Marcelli**

Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin

*DAC*

### **Dassigli, Barnabé**

Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin

*Ministre*

### **Diakitè, Youssouf**

Association des municipalités du Mali

### **Diallo, Ahmed Aziz**

Mairie de Dori

*Maire*

### **Djokpè Savoédo, Anicette**

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

*Chargée de programme migration*

### **Diarrah, Aguibou**

Ancien directeur du Programme frontière de l'Union africaine et ancien ambassadeur du Mali

*Ambassadeur*

### **Dicko, Abdoul Kader**

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

*Conseiller régional Gouvernance*

### **Diop, El Hadji Malick**

Conseil des collectivités territoriales (CCT), UEMOA

*Président de la Commission économique et financière du CCT*

### **Doukouré, Mariame**

Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural dans le Tiers-Monde (GRDR)

*Coordinatrice Mali*

### **Fadé, Mamadou**

Bassin du Fleuve Sénégal

### **Guidi, Crespin**

Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin

*Secrétaire général adjoint*

### **Heinrigs, Philipp**

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE

*Économiste senior*

### **Hoffmann, Leena**

Chatham House / CILSS

*Chercheuse*

### **Hongbete, Alain Maxime**

Mairie de la Commune de Lalo

*Maire*

### **Injucam, Júlio**

*Secrétaire général Collectivités frontalières*

### **Jawara-N'Jai, Kinza**

Commission de la CEDEAO

*Chargée de programme principale et Chef de division coopération transfrontalière*

### **Karidjo, Oumarou**

Mairie de Gaya



**Kombaté, Soguibabe**

Communes frontalières du Togo

**Konaté, Konan**

Région de la Bagoué

**Kondia, Eric**

CCT/UEMOA

*Expert technique principal*

**Eda Lalge, Laleye Gérard**

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

*Chargé de programme gouvernance*

**Laurent, François**

urbaplan

*Directeur associé, Président du conseil d'administration*

**Maibirni, Yacouba**

Bureau de L'association des Municipalités du Niger

*Membre*

**McLatchie, Alison**

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE

*Assistante de direction*

**Mestre, Christophe**

Centre international d'études pour le développement local, Université catholique de Lyon

*Expert*

**Meyer-Bisch, Benoît**

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

*Directeur résident suppléant de coopération*

**Noutchogbe, Christian**

Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin

*Garde de corps du ministre*

**Olossoumare, Abasse**

Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin

*Directeur Général des Collectivités Locales*

**Ouattara, Claude**

Fonds d'équipement des Nations Unies

*Chargé de programme*

**Samba Thioye, Ibrahima**

Intercommunalité du Bassin du Karakoro

*Président*

**Samlali, Youssef**

Jacques Barbier Consultants

*Directeur*

**Sanou, Bakary**

Agence allemande de coopération internationale

*Expert*

**Sarr, Mame Abdoulaye**

UEMOA

*Chef de division développement territorial et coopération transfrontalière*

**Sawadogo, Raogo Antoine**

Laboratoire Citoyennetés

*Président*

**Tahirou, Mamane**

Autorité du Liptako Gourma

**Walther, Olivier**

CSAO / Université de Floride

*Professeur associé*

**Vyaho, Romaric**

Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin

*Chargé de communication*

## ANNEXE 2

# ORDRE DU JOUR

Les 32 000 kilomètres de frontières qui divisent l'Afrique de l'Ouest ont longtemps été considérés comme un frein à l'intégration régionale. Critiquées pour les coûts et les délais qu'elles imposent à la circulation des biens et des personnes, ces frontières ont également souvent été décrites comme un obstacle artificiel entre communautés locales. Dans un contexte marqué par une recrudescence des trafics et du terrorisme international, les frontières sont également perçues comme des menaces pour la stabilité des États.

Le séminaire sur le développement transfrontalier au Sahel organisé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE du 3 au 4 juillet à l'Hôtel Golden Tulip de Cotonou a pour ambition de proposer une vision alternative des frontières de la région. S'appuyant sur le Programme de coopération transfrontalière locale (PCTL) soutenu par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) en collaboration avec l'UEMOA, le séminaire met en lumière la contribution cruciale des espaces et populations frontalières au processus d'intégration régionale.

### Les objectifs sont de :

- ▶ Susciter le partage de connaissances et d'expériences sur la coopération transfrontalière entre les acteurs institutionnels et locaux et les partenaires de l'Afrique de l'Ouest, à partir des initiatives portées par le Conseil des collectivités territoriales (CCT) de l'UEMOA.
- ▶ Dégager les limites rencontrées et débattre de mécanismes innovants de compréhension et d'opérationnalisation de la coopération transfrontalière.
- ▶ Approfondir la compréhension des défis institutionnels et leurs impacts sur le développement transfrontalier, en partageant avec les expériences des autres partenaires.

## 3 JUILLET

9:00 – 9:30	<b>Enregistrement</b>
9:30 – 10:00	<b>Cérémonie d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>El Hadji Malick Diop</b> Président de la Commission économique et financière du CCT, UEMOA</li><li>▶ <b>Laurent Bossard</b> Directeur, Secrétariat du CSAO, OCDE</li><li>▶ <b>Benoît Meyer-Bisch</b> Directeur résident suppléant de coopération, DDC (Cotonou)</li><li>▶ <b>Son Excellence M. Barnabé Dassigli</b> Ministre de la Décentralisation et de la gouvernance locale du Bénin</li></ul>
10:00 – 10:30	<b>Photo de famille/Conférence de presse</b>
10:00 – 10:30	<b>Pause-café</b>

## SESSION 1. TRANSFORMATIONS ET DÉFIS RÉGIONAUX

Modérateur : Laurent Bossard, Directeur, Secrétariat du CSAO, OCDE

10:30 – 11:00	<b>Transformations structurelles et spatiales : urbanisation et climat</b>	▶ <b>Philipp Heinrigs</b> Économiste senior, Secrétariat du CSAO, OCDE
11:00 – 11:30	<b>Des États affaiblis face aux crises sécuritaires et au développement des trafics</b>	▶ <b>Olivier Walther</b> CSAO et Professeur associé, Centre d'études africaines, Université de Floride
11:30 – 12:15	<b>Questions-débats</b>	
12:15 – 14:00	<b>Déjeuner</b>	

## SESSION 2. LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT TRANSFRONTALIER : SKBo ET LIPTAKO-GOURMA

Modérateur : El Hadji Malick Diop, Président de la Commission économique et financière du CCT de l'UEMOA

14:00 – 14:20	<b>Le Schéma d'aménagement transfrontalier intégré (SATI)</b>	▶ <b>Jacques Barbier</b> Président, Jacques Barbier Consultants  ▶ <b>Youssef Samlali</b> Directeur, Jacques Barbier Consultants
14:20 – 14:40	<b>Le développement urbain de Téra et son rayonnement économique et commercial</b>	▶ <b>François Laurent</b> Directeur associé et Président du conseil d'administration, urbaplan

14:40 – 15:00	<b>Construction du plaidoyer politique par le Conseil des collectivités territoriales</b>	▶ <b>Eric Kondia</b> Expert Technique Principal, CCT/UEMOA
15:00 – 15:20	<b>Dialogue politique et plaidoyer : comment construire une gouvernance territoriale collaborative et frontalière</b>	▶ <b>Mariame Doukouré</b> Coordinatrice Mali, GRDR  ▶ <b>Mamadou Fadé</b> Bassin du fleuve Sénégal
15:20 – 15:40	<b>Pause-café</b>	▶ <b>Ibrahima Samba Thioye</b> Président de l'Intercommunalité du bassin du Karakoro
15:40 – 16:20	<b>Table ronde discutant les trois échelles d'action présentées</b>	▶ <b>Kinza Jawara-N'Jai</b> Chargée de programme principale et Chef de division coopération transfrontalière, Commission de la CEDEAO  ▶ <b>Bakary Sanou</b> Expert, GIZ  ▶ <b>Abdoul Kader Dicko</b> Conseiller régional gouvernance, DDC

# 4 JUILLET

8:00 – 9:00 | Enregistrement et accueil

## SESSION 3. MÉTHODOLOGIE ET DÉFIS DES RÉALITÉS INFORMELLES ET LOCALES

Modérateur : Laurent Bossard, Directeur, Secrétariat du CSAO, OCDE

9:00 – 9:30 | **Les réseaux des femmes commerçantes dans le Dendi**

- ▶ **Lawali Dambo**  
Enseignant-chercheur,  
Université de Niamey

- ▶ **Olivier Walther**  
CSAO et Professeur associé, Centre d'études africaines, Université de Floride

9:30 – 10:00 | **Enjeux locaux et postes de contrôle juxtaposés : l'exemple de Gaya-Malanville**

- ▶ **Raogo Antoine Sawadogo**  
Président, Laboratoire Citoyennetés, Burkina Faso

10:00 – 10:45 | Questions-débats

10:45 – 11:00 | Pause-café

## SESSION 4. LIMITES ET PERSPECTIVES À L'INSCRIPTION DES ÉCHELLES LOCALES DANS LE GLOBAL

Modérateur : Mame Abdoulaye Sarr, Chef de division développement territorial et coopération transfrontalière, UEMOA

11:00 – 11:20 | **Le défi de la décentralisation financière**

- ▶ **Christophe Mestre**  
Expert, Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), Université catholique de Lyon

11:20 – 11:40 | **Quels scénarios légaux et financiers pour les activités transfrontalières ?**

- ▶ **Kinza Jawara-N'Jai**  
Chargée de programme principale et Chef de Division coopération transfrontalière, Commission de la CEDEAO

- ▶ **Bakary Sanou**  
Expert, GIZ

11:40 – 12:10 | Questions-débats

12:10 – 12:40 | **Comment promouvoir la coordination entre acteurs impliqués dans la coopération transfrontalière ?**

- ▶ **Aguibou Diarrah**  
Ancien directeur du Programme Frontière de l'Union africaine et ancien ambassadeur du Mali

12:40 – 13:15 | **Conclusions**

- ▶ **Abdoul Kader Dicko**  
Conseiller régional gouvernance, DDC

13:15 | Déjeuner

# ANNEXE 3

## PROPOSITION

### « D'APPEL DE COTONOU »

Les participants au séminaire sur le développement transfrontalier au Sahel organisé par le Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), soutenu par la DDC suisse et tenu à Cotonou en République du Bénin les 3 et 4 juillet 2018, lancent un appel pressant :

- ▶ Aux gouvernements des différents États,
- ▶ Aux autorités administratives,
- ▶ Aux autorités coutumières,
- ▶ Aux autorités communales,
- ▶ Aux cadres techniques déconcentrés,
- ▶ Aux partenaires techniques et financiers.

Pour qu'ils apportent un appui constant aux différentes équipes déployées sur le terrain et mettent en œuvre des projets à caractère transfrontalier dans le but de faire de la coopération transfrontalière une

réalité tangible ; ceci conformément à la Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière dite Convention de Niamey.

Les participants expriment par ailleurs, leur volonté de se constituer en réseau pour :

- ▶ En finir avec la dispersion des initiatives qui empêche la construction d'une véritable ambition politique sahélienne et ouest-africaine de coopération transfrontalière,
- ▶ Se nourrir des expériences et des bonnes pratiques,
- ▶ Se nourrir de la connaissance des réalités et des dynamiques locales transfrontalières.

Les participants demandent à l'UEMOA et la CEDEAO, responsables l'une et l'autre de l'intégration sociale et économique des mêmes peuples à travers les mêmes frontières de :

- ▶ Constituer un leadership commun proclamant la coopération transfrontalière, d'initiative locale, levier de l'intégration par les peuples,

- ▶ Constituer un leadership commun pour placer la coopération transfrontalière au cœur des agendas de développement / stabilisation et ainsi accéder aux financements :

- ▷ Du fonds fiduciaire d'urgence pour le Sahel mis en place par l'Union européenne,
- ▷ De l'Alliance pour le Sahel,
- ▷ Des fonds climatiques et toutes autres grandes sources de financement international.

- ▶ Cofinancer le fonctionnement de ce réseau dans la durée et dans ce cadre d'organiser deux (2) fois par an un panel représentatif des responsables communautaires et nationaux, d'élus locaux, d'organisations de la société civile, des chercheurs, des ONG et des partenaires internationaux,
- ▶ Doter ce réseau d'une plateforme d'échange et de capitalisation des bonnes pratiques.

Les participants au séminaire sur le développement transfrontalier au Sahel, expriment enfin leur volonté de voir converger politiquement les processus de décentralisation et d'intégration régionale. Demandent, à cet effet, que soit développé un indicateur de la coopération transfrontalière, combinant :

1. L'indicateur de la décentralisation de la Coordination des gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA),

2. L'indice de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique,

3. L'indicateur des potentiels de coopération transfrontalière développé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

## ANNEXE 4 PRÉSENCE MÉDIA

- ▶ ORTB, journal de 20h 6 juillet et journal de 13h 7 juillet (vidéo)
- ▶ TVC, journal de 20h, 3 juillet (vidéo)
- ▶ Débats autour de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest, RFI, 17 juillet (audio)
- ▶ UEMOA : Les zones frontalières peuvent être un véritable pôle de développement, Agence chinoise Xinhua, 5 juillet
- ▶ Une vision des frontières en lien avec la décentralisation, La Nation, 4 juillet (à la une)
- ▶ Développement transfrontalier au Sahel et intégration régionale : Une vision des frontières en lien avec la décentralisation, La Nation, 4 juillet
- ▶ L'UEMOA et le CSAO travaillent à une meilleure intégration, Le Matinal, 4 juillet (à la une)
- ▶ Sahel : L'UEMOA et le CSAO proposent une vision alternative des frontières, 4 juillet
- ▶ Cotonou, carrefour du développement transfrontalier, L'Économiste, 28 juin (à la une)
- ▶ Urbanisation et changement climatique: Cotonou, carrefour du développement transfrontalier, L'Économiste, 28 juin
- ▶ Réflexions sur la décentralisation de l'intégration régionale, L'Économiste, 4 juillet (à la une)
- ▶ Séminaire sur le développement transfrontalier : Réflexion sur la décentralisation de l'intégration régionale, L'Économiste, 4 juillet
- ▶ Séminaire de l'Uemoa sur le développement transfrontalier au Sahel : Pour une intégration régionale de proximité avec les peuples, Matin Libre, 5 juillet
- ▶ Séminaire Uemoa/Csao-Ocde: Converger les initiatives des communautés à la base pour le développement transfrontalier au Sahel, L'Évènement précis, 5 juillet
- ▶ L'UEMOA, le CSAO et l'OCDE proposent une vision alternative des frontières de la région, L'Autre vision, 4 juillet (à la une)
- ▶ Pour un réel développement à la base des peuples autour des frontières, L'Indépendant, 5 juillet (à la une)
- ▶ Séminaire UEMOA / CSAO-OCDE sur la coopération transfrontalière Pour un réel développement à la base des peuples autour des frontières, L'Indépendant, 5 juillet
- ▶ Le Bénin abrite un séminaire du CSAO/OCDE et de l'UEMOA, Le Potentiel, 4 juillet
- ▶ Bénin/société : Des assises sur le développement des espaces transfrontaliers, Les Pharaons, 5 juillet
- ▶ Développement transfrontalier au Sahel : le Bénin accueille un séminaire du CSAO-OCDE en l'UEMOA, Banouto, 29 juin
- ▶ Développement transfrontalier au Sahel : débat posé au séminaire du CSAO-OCDE à Cotonou, Banouto, 3 juillet
- ▶ Sahel-Afrique de l'Ouest : États affaiblis face aux crises, explications d'Olivier Walther (CSAO), Banouto, 3 juillet (vidéo)
- ▶ Un Séminaire à Cotonou pour promouvoir la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest, 24 Heures au Bénin, 1<sup>er</sup> juillet
- ▶ Cotonou, carrefour de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest, 24 Heures au Bénin, 3 juillet
- ▶ Un appel pressant aux États pour le développement transfrontalier au Sahel, 24 Heures au Bénin, 4 juillet
- ▶ Bénin/société : « Sati » pour une nouvelle vision du développement transfrontalier, Beninto Info
- ▶ Séminaire UEMOA / CSAO-OCDE Cotonou, carrefour de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest, Bénin Site, 4 juillet



